

2018

Bulletin Municipal

«C'est le printemps! c'est l'ange de tendresse! Ne devinez-vous pas pourquoi je bous d'ivresse? Ange de ma grand-mère, ange de mon berceau. Ne devinez-vous pas que je deviens oiseau, Que ma lyre frissonne et que je bats de l'aile comme l'hirondelle.»

Arthur Rimbaud



Prunus avium: Le cerisier des oiseaux ou merisier

Prunus cerasus : Le griottier



étymologie du nom : Printemps

Son nom provient du latin «primus tempus» qui signifie «premier temps», soit la première saison de l'année. Au XIIIe siècle, le terme printemps avant une orthographe différente.

Il s'écrivait « printans», employant le suffixe «prin» qui désigne le début, le commencement.



Aesculus x carnea : Marronnier rose.



Page 2 Bulletin Municipal 2018 Page 23

Sommaire

Page 3 : Le mot du Maire.

Page 4 : État civil - Mémoire René BORY.

Page 5 : Les nouveautés à la Mairie.

Pages 6 et 7 : Budget.

Page 8: Aménagement du bourg.

Page 9 : Le Fleurissement.

Page 10 : Le repas des ainés.

Page 11 : L'agenda des associations.

Page 12, 13 et 14 : Amicale Laïque.

Page 15: Les CATM.

Page 16 et 17 : La belle époque.

Page 18 et 19 : AS MERCY-CHAPEAU.

Page 20 : Les démarches administratives.

Page 21 : Les fragments de la loi sur l'aménagement rural.

Pages 22 et 23 : Fleurs sauvages





Les fleurs sauvages



Violette ou Viola Odorata : Les Anciens en tressaient des couronnes dont ils ceignaient leur front pour dissiper les maux de tête dus à la « crapula » ou ivresse.

Pâquerette ou Bellis Perennis : De la famille des Composées, elle est partout présente en Europe et fleurie dès Pâques bien avant les autres plantes. Ses feuilles et fleurs fraiches écrasées calmeraient la douleur des contusions.





Genêt à balai ou Cytisus Scoparius : Les sommités fleuries fournissent à l'industrie pharmaceutique des composés utiles à la cardiologie. Aubépine ou Crataegus Monogyna :
Malgré l'âge très avancé qu'elles peuvent atteindre, parfois 500 ans, elles restent pour tous le symbole de la délicatesse et de la plus fraiche beauté. C'est pourtant de leur bois dur comme le fer que l'on taillait, autrefois, le billot des supplices.



Page 22 Bulletin Municipal

Les fleurs sauvages



Silène enflée ou Silène Vulgaris : plante des prairies et des pâtures. De la famille des Caryophyllacées sa floraison est de juin à octobre.

Épervière piloselle ou Hieracium Pilosella : de la famille des Composacées, selon une croyance populaire les éperviers se servaient du suc de la plante pour fortifier leur vue.





Berce branc-ursine ou Heracleum Sphondyliu . Ombellifère appelée aussi Pate d'ours, Herbe du diable, très célèbre pendant la Renaissance elle était utilisée pour « chasser les vers du cerveau ».

Géranium Robert ou Geranium Robertianum. Selon l'érudite Hildegarde au XIIème siècle cette Géraniacée aurait des propriétés hémostatiques.



2018 Page

Le mot du Maire

Chers administrés,

Une année se termine, la suivante est déjà bien commencée!

Mes premiers mots vont à toutes nos personnes décédées et leurs familles avec une pensée particulière à notre ancien conseiller municipal, René Bory.

La commune a été contacté par deux sociétés pour des projets éoliens. A ce jour, une a abandonné, l'autre est en prospection après des propriétaires et fermiers des parcelles concernées.

Concernant les travaux prévus en 2017, l'entretien de la toiture de la salle a été réalisé. Quant aux travaux d'aménagement du bourg et du pont du ruisseau des Vernes ils n'ont été réalisés qu'en début d'année 2018 du fait de la lenteur d'intervention des entreprises. Vous avez pu voir également que le stade a été arrosé durant la période estivale, je vous précise ici que l'AS Mercy-Chapeau a pris la dépense à sa charge

Pour 2018, le changement des chaudières de la salle et de la mairie est prévues ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'intérieur de la salle. La peinture des portails de la mairie, de la salle, du stade et du cimetière sera également effectué.

Depuis avril 2018, nous avons le plaisir d'accueillir Clélia JACQUET au secrétariat de mairie en remplacement de Jacqueline Gruet qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Je terminerais en remerciant toutes celles et ceux qui font vivre notre village et notamment les personnes œuvrant au sein des associations.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Page 4 Bulletin Municipal

État civil

Naissance

09 juin : Axel, Romain JONNET

Mariages

1^{er} juillet : Aurélien, Vincent, Arnaud STEUFFE et Angélique, Philippine, Jeanne REVILLER

19 août : Rémi BILLETAT et Christelle, Magali

REBRION

09 septembre : Jean-Luc SPAGNOL et Nathalie,

Marie-Hélène GENET

Décès

05 juin: Germaine BONNET

02 décembre : René, Pierre, Antoine BORY





2017 a vu disparaitre un Mercyssois de souche qui après une carrière à Grenoble était revenu finir ses jours dans le bourq.

René Bory est né le 14 septembre 1935 à Chapeau. Il fréquente l'école de Chapeau puis de Mercy. Il est employé agricole dans ses premières années de travail, aux Diots puis aux Gautiers. Il part ensuite pour le service militaire où il fait ses classes à Chambéry dans les chasseurs alpins, puis rejoint l'Algérie. Il aura la croix du combattant.



A son retour il retourne à Grenoble où il est chauffeur livreur de combustibles; puis il entre à la biscuiterie Brun et finit sa vie de salarié à la Verpillière dans cette même entreprise reprise par la marque LU. Il fait valoir ses droits à la retraite de cadre en 1993 et obtient les médailles du travail argent et or. Il rejoint sa fratrie et s'installe dans la maison de leurs parents au bourg de Mercy. P'tit René s'investit alors au service des autres en acceptant de siéger au conseil municipal de 1995 à 2008, où il initia la participation au concours des maisons et fermes fleuries, qu'il chapeautera jusqu'à la fin de ses mandats.

Cheville ouvrière du groupe CATM de Mercy il n'oubliait pas d'être présent lors des manifestations et de la distribution du calendrier.

Nous avons ici une pensée pour lui.

2018 Page 2

Fragments de la loi sur l'aménagement rural

Notre commune ne dispose ni de Plan Local d'Urbanisation ni de Carte Communale. Les constructions neuves sont donc très réglementées. Elles ne peuvent être effectuées que dans les zones déjà urbanisées, cette notion étant très vague et sujette au bon vouloir des commissions départementales. Le critère principal évoqué étant la protection des terres agricoles, il va sans dire que notre commune est mal placée et certains de nos concitoyens s'en sont aperçus en se voyant refuser leur permis de construire.

Nous avons ainsi appris que le stade n'était pas dans le bourg. Il existe bien sûr des exceptions à la règle de constructibilité limitée comme par exemple « les constructions nécessaires aux exploitations agricoles » ou encore les « constructions incompatibles avec le voisinage des zones habitées et l'extension de celles-ci autrement dit on ne peut construire une maison d'habitation mais un site polluant oui!

En supposant que vous ayez traversé toutes ces embûches, il vous reste une démarche à effectuer c'est le paiement des taxes. La taxe d'aménagement comprend une part communale (qui n'existe pas sur notre commune) et une part départementale. Elle est basée sur une valeur forfaitaire annuelle fixée par décret ministériel (726 €/m² en 2018) à laquelle s'ajoute des taxes particulières : piscine, stationnement etc. La redevance d'archéologie préventive s'y ajoute (taux 0.4%).

A SAVOIR

Un abattement automatique de 50 % sur la valeur forfaitaire annuelle est effectué pour:

- les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale,
- les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, hors du champ d'application du prêt locatif aidé d'intégration,
- les locaux à usage industriel et artisanal,
- les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale,
- les parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

Exemple la construction d'une maison individuelle de 160m² sur la commune :

| Part Communale | Surface de plancher taxable | N'existe pas sur la commune | 0 |
|------------------------|-----------------------------|--------------------------------|-----|
| Part départementale | Surface de | 100m² x 363x1.24% | 450 |
| | plancher taxable | 60m ² x 726 x 1.24% | 540 |
| Redevance | Surface de | 100m ² x 363 x0.4% | 145 |
| archéologie préventive | plancher taxable | 60m ² x 726 x 0.4% | 174 |
| TO | 1 309€ | | |

Page 20 Bulletin Municipal 2018 Page

Démarches administratives

NOUVELLES DISPOSITIONS DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE



Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées comme les demandes de passeport. La commune de Mercy n'étant pas équipés du matériel nécessaire, il faut donc se déplacer sur la commune de Dompierre-sur-Besbre. La démarche se fait **uniquement** sur rendez-vous au 04.70.48.11.30.

Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur le site https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une -pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI afin de gagner du temps

lors de son passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.

CARTE GRISE

Les demandes de carte grise se font uniquement par Internet sur le site https://immatriculation.ants.gouv.fr. Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)



Depuis novembre 2017, les communes sont en charge de l'enregistrement du Pacte Civil de Solidarité. Les pièces à fournir sont :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02);
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02);
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passe-

port...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

Si l'un des partenaires est divorcé :

- Fournir également le livret de famille correspondant à l'ancienne ou aux anciennes union(s) avec mention du divorce (original + 1 photocopie)

Si l'un des partenaires est veuf (ve) :

- Livret de famille correspondant à l'ancienne union portant mention du décès (original + 1 photocopie) Ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'ex-époux avec mention du décès, ou copie intégrale de l'acte de décès de l'ex-époux.

RAPPEL : En cas de mariage après un PACS, celui-ci est dissout sans effectuer de démarche pour les époux.

Pour toute demande d'enregistrement de PACS merci de bien vouloir contacter la mairie afin de prendre un rendez-vous.

2010

Présentation de la nouvelle secrétaire de Mairie



Clélia JACQUET a remplacé Jacqueline GRUET au secrétariat de la mairie. Originaire de Le Donjon, Clélia JACQUET habite Chavroches et est maman de deux enfants.

Elle a fait des études d'histoire à l'université de Clermont-Ferrand. Après avoir obtenue, une licence, elle fait un master professionnel préparant aux concours de la fonction publique.

Suite à un stage à la mairie de Dompierresur-Besbre, elle effectue un contrat au Donjon durant 1 an. Ensuite, elle sera surveillante au collège de Lapalisse durant 3 ans.

Elle obtient le concours de rédacteur territorial en février 2014. En juin 2014, Clélia devient secrétaire de mairie à Arronnes à mi-temps, qu'elle complète en septembre 2014 à Chavroches. Elle quitte Arronnes pour rejoindre Mercy le 1^{er} avril dernier, en parallèle elle officie toujours à Chavroches.

Renseignements sur la Mairie

L'arrivée de Mme JACQUET a modifié les horaires d'ouverture de la mairie qui sont désormais :

Mardi de 13h00 à 16h30 Vendredi de 9h30 à 13h00

Permanence du Maire : Mardi du 15h00 à 16h00

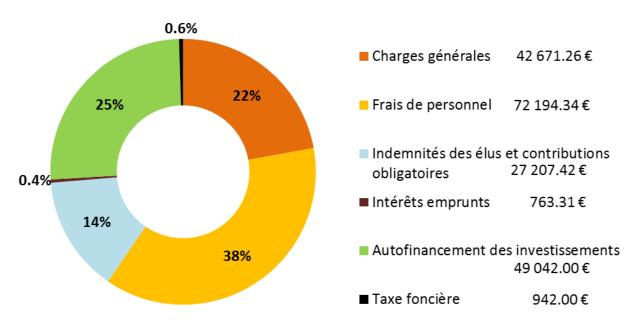


Page 6 Bulletin Municipal

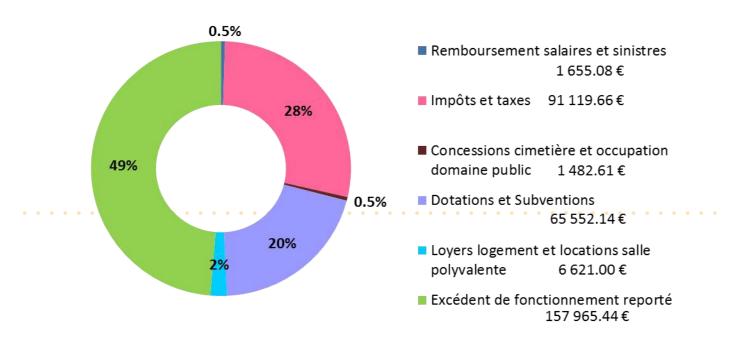
Budget

COMPTE ADMINITRATIF 2017

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



INVESTISSEMENTS 2017

Remboursement du capital d'emprunt : 16 177.16 € Illuminations : 1 015.80 €

Contrat Communal d'aménagement de Bourg : 4 815.00€ Défibrillateur : 2 202.00 €

Espace cinéraire : 720.00€ Vitrine extérieure : 712.94 €

Soit un total d'investissement de 25 642.90€ financé par les fonds propres de la commune et 19 774.66€ de subventions provenant de l'Etat et du Conseil Départemental.

2018 Page 19

AS MERCY CHAPEAU

La Coupe Gambardella est une épreuve ouverte aux équipes premières catégorie 18 ans (U19 en termes FIFA) des clubs de football français. Anciennement « Coupe nationale des juniors » avant 1954, la compétition est rebaptisée en l'honneur d'Emmanuel Gambardella, président de la Fédération française de football de 1949 à 1953.

C'est l'occasion pour les jeunes espoirs de démontrer leurs qualités et de s'aguerrir dans une compétition nationale très relevée.

Coupe Gambardella

Les jeunes joueurs de l'AS MERCY CHAPEAU, nés en 1999 et 2000 (composant ainsi les U19) ont participé à l'épreuve de la coupe Gambardella. Ils ont gagné leur premier tour de Coupe contre Nord Vignoble et ont trébuché au deuxième tour devant une forte équipe de l'AS Yzeure.



U19 lors d'un Tour de la Coupe Gambardella. Page 18 Bulletin Municipal

AS MERCY CHAPEAU

La saison 2017-2018 n'aura pas été de tout repos pour les violets. Quatre équipes avaient été engagées sous le nom de Mercy. La première, victime de plusieurs blessures graves et surtout du manque d'envie de certains, a connu une saison en dents de scie, flirtant avec la zone relégable pendant longtemps. Avec 7 victoires, 6 nuls et 9 défaites elle finit à la 6ème place de sa poule.



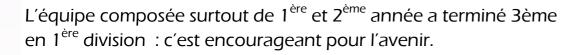


La B, malgré les ponctions régulières de la A, a réalisé une très belle saison.

Avec 14 victoires et 4 défaites , elle termine 3^{ème} de sa poule .

La C a alterné les hauts et les bas selon les éléments qui la composaient. Une nouvelle fois elle s'en est sortie grâce à l'assiduité des vétérans. Avec 7 victoires, 6 nuls et 7 défaites elle se classe 7^{ème} dans sa poule.

Les juniors U 18, toujours sous le nom de Mercy-Chapeau, pour une question administrative ont joué à Bessay ou à Neuilly.

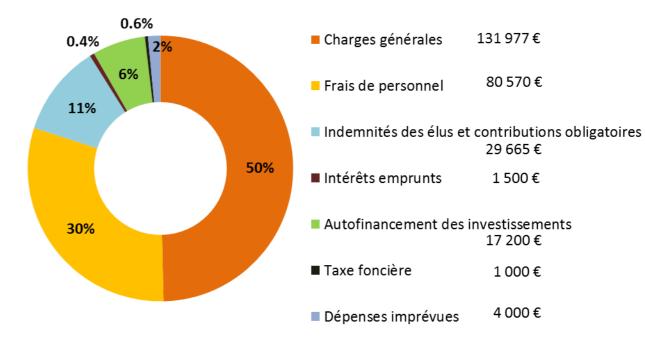




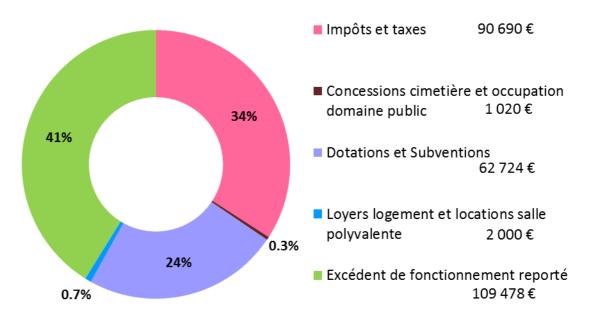
2018 Page 7

BUDGET 2018

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



INVESTISSEMENTS 2018

Remboursement d'emprunt : 12 605 € Pont d

Pont du chemin neuf : 10 500 €

Aménagement des abords de l'Eglise : 94 620 €

Changement chaudières Salle et Mairie : 17 000 €

Soit un total d'investissement de 134 725€ financé par 36 472€ de subventions provenant de l'Etat et du Conseil Régional et du Conseil Départemental, 30 000 € d'emprunt bancaire et 68 253€ des fonds propres de la commune.

Page 8 Bulletin Municipal 2018 Page

Aménagement du bourg



La belle époque

Le lundi de Pâques , le loto a connu son succès habituel :salle comble , joueurs heureux et organisateurs satisfaits .

Pour fêter les « vacances » du club, la présidente a concocté un repas (diététique!) du meilleur aloi.





A la rentrée le concours de belote établi un nouveau record de participation et le barnum du Sivom a été bien utile.

Les réunions du jeudi après-midi avec arrosage des anniversaires ont continué jusqu'à la traditionnelle bûche de Noël.



Page 16 Bulletin Municipal 2018 Page

La belle époque

La dégustation de la galette des rois a commencé l'année du club dans une bonne ambiance.

L'assemblée générale, à l'issue de laquelle les anniversaires en 10 ont été fêtés, a eu lieu en février et a précédé la soirée « beignets ».





La dictée de secteur a vu Monique Paul être la seule à se qualifier pour la finale départementale.



Le fleurissement

Comme chaque année la commune participe au fleurissement cantonal.

Voici le classement 2017 et les photos de la remise des prix.

LES FERMES FLEURIES

| CLASSEMENT | NOMS - PRENOMS | POINTS |
|------------|------------------|--------|
| 01 | JACQUIS Annie | 102 |
| 02 | VIRMOUX Isabelle | 92 |



LES MAISONS FLEURIES



| CLASSEMENT | NOMS - PRENOMS | POINTS |
|---------------|-------------------|--------|
| Hors concours | BUISSON Eliane | 131 |
| Hors concours | DESTROT Christine | 119 |
| 01 | SANCIAUME Michèle | 120 |
| 02 | PAUL Monique | 112 |
| 03 | NOEL Marie-Laure | 110 |
| 04 | BRENON Odette | 109 |
| 05 | JONNET Annie | 107 |
| 06 | GRAND Andrée | 104 |
| 07 | THEVENOUX Nicole | 101 |
| 08 | CHAUSSIN Chantal | 99 |
| 09 | DUQUESNE Michelle | 98 |
| 10 | BESSAIE Martine | 95 |
| 11 | VIALLET Monique | 94 |
| 12 | JALLET Germaine | 92 |
| 12 | JONNET André | 92 |
| 14 | EDOUARD Hélène | 90 |
| 15 | PIERRE Marinette | 89 |

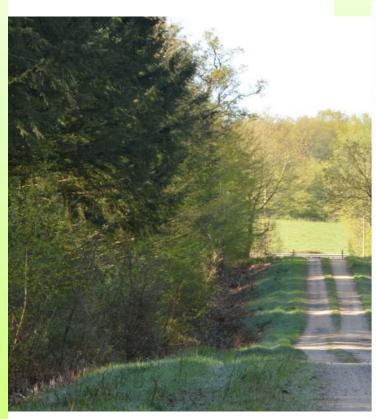
Page 10 2018 **Bulletin Municipal**

Le repas des Ainés

Le CCAS en tant qu'organisme indépendant financièrement de la commune a disparu. Mais la municipalité continue d'organiser un repas pour les personnes de plus de 65 ans.

Préparé par un traiteur et servi par les habituels conseillers et membres de l'ex- CCAS, il a eu lieu le dimanche 19 novembre 2017 à la satisfaction de tous.





Les Centres communaux d'action sociale ont été créés par le décret-loi no 53-1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance.

Ils résultent de la fusion des anciens Bureaux de bienfaisance et des Bureaux d'assistance, créés respectivement par des lois de

sociale à l'ancienne dénomination.

1796 et 1893. La loi de 1796 organisant les bureaux de bienfaisance est prise à la suite de la saisie des biens nationaux en 1789. Autrefois appelé Bureau d'aide sociale (BAS), la loi du 6 janvier 1986 a substitué le nom de Centre communal d'action



Menu proposé au repas 2017

CATM



Grande année pour les troupes du président Jean Claude Belin.

La section de Mercy a eu l'honneur d'organiser le rassemblement cantonal avec défilé le matin, dépôt de gerbes au monument et bien sur repas convivial à la salle communale à midi.





Cela n'a pas empêché nos vieux soldats d'être présents le 8 mai et le 11 novembre avec leurs drapeaux.



Page 14 Bulletin Municipal 2018 Page 11

Amicale Laïque



1^{er} octobre, Trente-six marcheurs ont pris le départ sur les chemins de Vaumas.

Le repas pris au restaurant « Le Bourbonnais », a réuni 57 personnes.

26 novembre, 40 marcheurs ont pris les chemins de Mercy. D'autres ont préféré les jeux de société...

714€ ont été récoltés.





16 décembre, 32 enfants étaient au rendez-vous du Père Noël.

17 décembre, salle comble pour notre loto gourmand de noël.

Les heureux gagnants!!!



L'agenda des associations

Dimanche 1er juillet 2018: Marche et repas de l'Amicale laïque.

Dimanche 29 juillet 2018: Loto d'été de l'Amicale laïque.

Samedi 8 septembre 2018 : Marche gourmande de l'A.S.M.C.

Vendredi 15 septembre 2018: Concours de belote de la Belle Epoque.

Dimanche 7 octobre 2018: Marche +repas de l'Amicale laïque.

Samedi 10 novembre 2018: Manifestation A.S.M.C.

Dimanche 25 novembre 2018: Téléthon.

Samedi 15 décembre 2018: Arbre de Noël (Amicale +municipalité.)

Dimanche 16 décembre 2018: Loto gourmand de l'Amicale laïque.

Vendredi 18 janvier 2019: Assemblée générale de l'Amicale laïque.

Février 2019: Assemblée générale de la Belle Epoque.

Mars 2019: Repas de l'A.S.M.C.

Samedi 6 ou 13 avril 2019: Loto de l'A.S.M.C.

Lundi 22 avril 2019 (Pâques): Loto de la Belle Epoque.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

TARIFS 2018

| ACTIVITE | | Particulier Mercyssois | | Associations communales | |
|--|---------|---------------------------|-------|----------------------------|-------|
| Bal, gala, | | | | | |
| Dîner dansant, Concours de belote, Lotos | | | | gratuit | 240 € |
| | | | | | |
| Repas, banquets | 1 jour | 165€ | 240 € | | 240 € |
| | | | | | |
| Repas, banquets | 2 jours | 210 € | 290€ | | |
| Apéritifs Vin d'honneur | | 95€ | 95€ | | 95€ |
| | | | | | |
| Conférences | | | | 95€ | 95€ |
| | | | | | |

Page 12 Bulletin Municipal 2018 Page 13

Amicale Laïque





Assemblée Générale du 20 janvier



19 février, 62 personnes ont fait un bond en arrière de 50 ans avec la projection du film de René Duranton « Les Sillons de la Liberté ».

La dégustation des beignets a clôturé ce bel après-midi.

25 mai, 63 personnes ont assisté à un déjeuner spectacle au cabaret l'Elégance de Renaison.
Ambiance assurée.



Amicale Laïque



9 juin

Remise des billets des entrées au Pal offerts aux enfants de la commune.

9 juillet

Randonné à Billezois.

Malgré un temps maussade, 33 marcheurs étaient au départ pour des circuits de 5 et 10 kms. Le repas pris à l'aire des Vérités a

réuni 54 convives. Le soir, 58 personnes se sont

Le soir, 58 personnes se sont retrouvées autour du barbecue à la salle communale.





23 juillet

Loto Estival

Beau succès